

Tous ceux qui étaient présents ce jour-là, témoins de l'événement, sont encore en vie. Gonthier en témoigne, lui qui a obtenu de toucher le sacrement d'un si grand mystère, lui qui, sur l'ordre du doyen Pierre, aujourd'hui abbé, selon le précepte de la sainte obéissance, osa recueillir de ses mains ensanglantées les reliques dispersées, et les enfermer dans le coffre dont il a été question, pour qu'elles y soient fidèlement conservées.

Lorsque, à son retour, le susdit seigneur abbé apprit ce qui s'était passé en son absence, il exalta la grâce de Dieu tout-puissant par de belles louanges et il fit mettre ce coffret avec la poussière, le sang et la cendre, derrière l'autel desdits apôtres pour qu'il y soit enseveli honorablement et avec le plus grand soin. Et, en vue de rappeler à l'avenir une si grande sanctification, il ordonna aussi de l'embellir d'une dalle de différents marbres qu'on placerait dessus.

[éd. cf. texte précédent]

Suggestion de plan

- 1. Les mérites de l'inventeur, condition nécessaire pour communiquer avec les saints (Poppon trouve le corps, les moines brisent la fiole de sang à cause de leurs péchés).
- 2. L'authenticité (preuves écrites, preuves matérielles).
- 3. La construction : continuité de la sainteté et déplacement du lieu de la célébration (preuves anciennes de la dévotion, destructions consécutives aux attaques normandes, la reconstruction : déplacement des reliques et sanctification de l'ancien lieu d'inhumation).

carrière est saisissant, pousse plus loin encore cette ambition et jette les bases d'une principauté abbatiale.

Texte

En outre, deux ans avant la dédicace susdite, alors que l'abbé [Poppon] était encore en vie, on découvrit la tombe de notre patron, qui nous était cachée, vu le très grand éloignement dans le temps. Elle fut découverte le IV des nones de mars [4 mars], à l'époque du carême, la grâce d'En-haut accédant à nos désirs : un signe en attesta l'authenticité, et toute hésitation fut balayée.

En effet, comme le rapporte une authentique tradition de nos pères qui a été mise par écrit, Goduin, qui fut le quatrième abbé à succéder au bienheureux confesseur dans le gouvernement de la maison, transféra le saint avec respectueuse dévotion, le VII des calendes de juillet [25 juin], de l'oratoire de Saint-Martin, où il se trouvait d'abord enseveli, dans l'église abbatiale des saints apôtres Pierre et Paul qu'avec un art éclairé il avait lui-même construite et consacrée.

Avec les honneurs de circonstance, il accomplit exactement tout ce qui devait l'être en une tâche aussi élevée. En effet, il fit exécuter à ses frais, honorifique prérogative, une châsse faite d'or et d'argent, dans laquelle il plaça les os desséchés, nets des chairs corrompues, et la plaça haut en arrière de l'autel des susdits apôtres Pierre et Paul, pour que, dans son bel appareil, elle soit visible de tous. Avec la même authentique pieuse dévotion, il s'occupa de sa tombe : il la mit en valeur, dans le sol, sous la châsse et, avec une fidélité active, il la recouvrit d'un solide pavement, en vue des futurs fidèles. Mais les persécutions des païens augmentant, leurs cruelles agressions et incursions dévastant de façon répétée la Lotharingie et les autres provinces, notre église, après qu'elle eut été incendiée par le détestable peuple des Danois, et, à cause de cela menaçant ruine, fut entièrement restaurée par l'abbé Odilon et transformée en un édifice plus étendu et plus élevé. Aucun empêchement ne fut invoqué pour les sépultures, car l'ampleur [de l'édifice] nécessita une complète destruction.

Récemment, [ce nouvel édifice] lui-même fut abattu. Et l'actuel a été refait beaucoup plus beau, plus long, plus large, plus ample, plus somptueux, mais à l'écart des fondations des deux autres. Le souvenir de nombreux monuments qui s'y trouvaient s'est perdu, en plus de celui de notre patron, par la loi générale et inévitable de tout ce qui est mortel, enfouissant en même temps la mémoire de nos anciens [pères].

Tout empêche qu'on se représente les choses : [ici] les amoncellements de matériaux éparpillés et de décombres, [là], les nouveaux pavements placés par-dessus, ou encore, en plein air, la végétation étonnamment dense de la terre herbeuse, [enfin], les multiples images qui se montrent à nous.

En effet, notre croyance s'était formée à partir de la relation de nos pères, mais il manquait de quoi nous confirmer que nous étions dans le vrai, car l'endroit désigné avait disparu de longue date, et la ruine des murs et de l'autel avait enlevé toutes les traces qui eussent pu diriger la recherche. Mais après que tous ces empêchements furent éliminés, notre désir trouva satisfaction et ce que nous désirions nous apparut au prix d'une recherche acharnée.

Quand nous eûmes trouvé, nous rendîmes grâce infiniment au divin dispensateur : c'était juste et digne. Il nous fallut recourir sur place à des appareils appropriés pour les déterrer. À part les cendres de sa chair disparue, nous trouvâmes son sang, conservé, comme en vue de la gloire de la résurrection future, dans une ampoule de verre, et placé dessous.

Comme on se précipitait avec une folle avidité pour la prendre, et qu'on ne s'en remettait pas à une raisonnable prudence, le récipient sacré tomba et se cassa, par l'œuvre de nos péchés. Le précieux trésor, à cause de cette énorme négligence, se répandit tout à l'entour sur la terre. Mais la grâce d'En-haut intervenant, et nous redonnant force, nous rallumâmes avec confiance notre espoir ruiné par l'excès du chagrin, et nous recueillîmes avec d'infinies précautions et attention le sang et la terre. Comme nous prévoyions spirituellement le nécessaire pour nos avantages privés et communs, et ceux de tous ceux qui ont la vraie foi, nous plaçâmes le tout dans un coffret en vue de le conserver fidèlement.

L'endroit sanctifié où fut trouvé le sarcophage ne pouvait être vénéré comme il l'eût fallu, parce que l'accès et l'issue du cloître l'empêchaient ; après un débat où prévalut le chagrin, il [apparut] impossible, une fois faite la dispersion, de reprendre toutes les reliques. On décida, pour les présents, pour les absents et pour les générations futures, que ce qui resterait là de ces reliques serait confié au souvenir de la manière que voici : sous la paroi, au milieu, un arc caché fut maçonné, et on plaça par-dessus un pavement que l'on démontra par morceaux et que l'on remonta à cet endroit, car il était extrêmement résistant – nous n'en avons jamais vu de tel – afin de signaler d'une manière garantie et sûre, un indice de la vérité à ceux qui cherchent de bonne foi et pieusement.

Les revenus des deux *villae* assureront les frais d'entretien de l'édifice. À l'instar de l'apôtre Paul, Poppon est qualifié dans sa *vita* de « savant architecte », lui qui, à cheval, connut une conversion monastique spectaculaire semblable à celle de l'apôtre et qui rendra l'âme le 25 janvier 1048, le jour de la conversion de saint Paul. Peu de détails techniques sont donnés sur la construction même, l'intérêt du récit réside dans la célébration du lieu de culte comme une « manière de reliquaire résumant toute la géographie de la chrétienté ». La spatialisation du sacré induit une forme de discours sur l'Église et sur la société chrétienne. Pour la France un contre-discours d'hérétiques est relevé par Dominique Iogna-Prat. En pays mosan, des frémissements d'hérésie sont détectables dans la Vie de l'évêque Domitien de Tongres-Maastricht enseveli à Huy-sur-Meuse, rédigée vers 1066. Domitien y est présenté comme un évêque modèle en lutte contre l'hérésie, constructeur d'églises et archétype de sainteté dans une Église à l'ordonnance parfaite. La cérémonie de la consécration de la nouvelle collégiale de Huy par l'évêque de Liège Théoduin eut lieu en présence de Libert de Cambrai, le successeur de Gérard de Cambrai; ce dernier, présent à Stavelot en 1040, lutta contre les hérétiques d'Arras en 1025...

À Stavelot, le rituel de dédicace proprement dit est passé sous silence – pourquoi s'en étonner, c'est un moine habitué à pareille cérémonie qui écrit –; en revanche, la cérémonie de consécration du cimetière, une des premières attestées dans les sources selon Dominique Iogna-Prat, est mieux décrite. Le rituel consiste en bénédictions et en aspersions le long d'un circuit effectué en compagnie des corps saints. Le roi porte finalement lui-même les reliques.

Bibliographie

- GEORGE Ph., « Les reliques de Stavelot et de Malmedy à l'honneur vers 1040. Dedicatio & Inventio Stabulensis », dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, sous presse.
- GEORGE Ph., « Saint Remacle, évangéliste en Ardenne (ca. 650). Mythe et réalité », dans *Bibliothèque de l'Institut Historique Belge de Rome*, 38, 1996, pp. 47-70.

GEORGE Ph., « L'hospitalité, la charité et le soin aux malades à Stavelot-Malmedy au Moyen Âge (VII^e-XII^e siècles) », dans *Revue Bénédictine*, 108, 1998, pp. 315-330.

GEORGE Ph., « Un réformateur lotharingien de choc: l'abbé Poppon de Stavelot (978-1048) », dans *Revue Mabillon*, nv. sér. 10, t. LXXI, 1999, pp. 89-111.

GEORGE Ph., « Un moine est mort: sa vie commence. Anno 1048 obiit Poppo abbas Stabulensis », dans *Le Moyen Âge*, tome CVIII, 2002, pp. 497-506.

GEORGE Ph., *Reliques & arts précieux en pays mosan. Du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Liège, 2002.

IOGNA-PRAT D., « Les moines et la "blanche robe d'églises" à l'âge roman », dans *Actes des Journées romanes d'Estella*, sous presse.

Les listes épiscopales de Cologne, de Liège et de Münster: le Nouveau GAMS, Series episcoporum ecclesiae catholicae, tome I, *Archiepiscopatus Coloniensis*, Stuttgart, 1982.

Les reliques. Objets, cultes, symboles...

Liège. *Autour de l'an mil, la naissance d'une principauté (X^e-XII^e siècles)*, Liège, 2000.

2. *Inventio Stabulensis*: la découverte en 1042 de l'ancienne sépulture et de reliques de saint Remacle

Le 4 mars 1042, deux ans après la dédicace, fut retrouvé l'ancien tombeau de Remacle. *L'Inventio Stabulensis*, récit de cette découverte, est le fait d'un témoin oculaire. La découverte pourrait être interprétée comme un événement propre à lancer le culte du saint: selon les termes utilisés, du *loculus* au *locus*, des reliques au lieu sacré de sépulture, et plus largement au monastère. Dans cette perspective le récit de *L'Inventio* conforte les arguments juridiques de la primauté stavelotaine en la basant sur la possession bien attestée de la sépulture du fondateur. La mise en scène de la découverte des reliques est faite à la suite d'une recherche acharnée. Ce n'est pas le fruit du hasard ou de travaux mais le désir d'une justification concrète, bien visible de l'assise du pouvoir de Stavelot, au diocèse de Liège, sur Malmedy, au diocèse de Cologne. Poppon concourt au rayonnement de Stavelot de son vivant, comme après sa mort par sa *gloria post-huma*. Au siècle suivant, son successeur Wibald, dont le parallélisme de

Commentaire

■ La consécration

Une relation en fut faite, que nous appelons la *Dedicatio Stabulensis*, écrite par un moine de Stavelot, témoin oculaire, qui écrit après 1048. Le jeudi 5 juin 1040, la consécration de la nouvelle église de Stavelot fut l'occasion de solennités exceptionnelles. Le roi Henri III (1028-1056), qui sera couronné empereur en 1046, vint accompagné de sa cour dont plusieurs prélats qui prirent part directement à la cérémonie liturgique. La *Dedicatio* nomme l'archevêque de Cologne, les évêques de Liège, de Münster, de Cambrai et de Verdun. Le même jour deux diplômes sont concédés, l'un pour Stavelot, l'autre pour Nivelles. Le premier est conservé en original dans le fonds d'archives de l'abbaye aux Archives de l'État à Liège. Le second, connu par le cartulaire de Nivelles du XV^e siècle, permet, par les souscriptions des témoins, de compléter la liste des personnalités présentes : l'archevêque de Brême, l'évêque Thierry de Metz (1006-1047) et l'évêque Raoul de Schleswig lequel, originaire de Cologne, séjourne souvent dans la région Rhin-Meuse et fut enterré à Saint-Cunibert à Cologne. Richard de Saint-Vanne, célèbre réformateur lotharingien et père spirituel de Poppon, viendra pour la dédicace des autels de Sainte-Marie et de Saint-Maurice dans la crypte le 31 mai 1046. La piété filiale de Poppon pour son maître est mise en valeur dans la *Vita Popponis* par la mention des lettres sur la charité envoyées par Richard à Poppon et que ce dernier a voulu emporter dans son dernier séjour. Au moment de la rédaction du texte, Poppon est mort (*pie memorie*) : 1048 est ainsi le *terminus a quo*.

■ La confirmation de la richesse abbatiale

La création d'un marché en rapport avec le jour de la dédicace d'une église est habituelle. On n'en a plus de trace jusqu'au milieu du XII^e siècle, ce qui a fait émettre certains doutes sur sa continuité. La première monnaie conservée de Stavelot date précisément du règne d'Henri III. Le roi est accompagné de Henri II, comte de Luxembourg et duc de Bavière († 1047). La concordance entre grandes fêtes religieuses et foires est frappante. Les villes médiévales les plus riches sont aussi celles qui ont les meilleures reliques.

Le diplôme pour Stavelot confirme les dispositions prises par l'empereur et relatées par la *Dedicatio* : le souverain confirme à l'abbaye les biens donnés ou restitués par ses prédécesseurs, ainsi que les biens récemment acquis, la garantit contre les exactions des avoués et décide qu'il ne doit y avoir qu'un abbé pour les deux monastères. Ici, il s'agit des recommandations de la bulle papale de Grégoire V. Henri III réaffirme la prépondérance de Stavelot sur Malmedy, union qui s'insérait dans la tradition, malgré les velléités d'indépendance des Malmédiens dont la *Vita Popponis* précise qu'elles furent ainsi publiquement condamnées. Désormais, les moines de Malmedy étaient tenus d'accomplir leurs vœux à Stavelot. Quant à l'élection abbatiale, elle se déroulerait dans la maison principale, à Stavelot.

Grégoire V (996-999), fils d'Otton, duc de Carinthie († 1004) et arrière-petit-fils d'Otton I^{er} († 973), premier pape d'origine allemande, est élu grâce à l'intervention de son cousin l'empereur Otton III. Les deux premiers privilèges pontificaux conservés datent de l'abbatiale de Ravenger (980-1008), ils émanent de Grégoire V (996) et de Sylvestre II (1001). Le pape confirme les possessions et la libre élection de l'abbé commun. L'acte fait référence aux diplômes des rois mérovingiens et carolingiens ; il cite un long passage du diplôme d'Otton II de 985. La bulle de Sylvestre II ajoute la protection papale (*tuitio*), avec la clause habituelle d'anathème. Quant à l'élection abbatiale, la règle de la préférence stavelotaine est introduite. La bulle de Grégoire V sera reprise dans le privilège de Léon IX en 1049. Constatons qu'une fausse bulle a été confectionnée vers 1089 (date fondée sur une comparaison d'écriture).

■ Un espace sacré

Le récit s'insère dans un corpus assez restreint de dédicaces d'églises autour de l'an mil. Dominique Iogna-Prat considère la *Dedicatio* comme l'un des premiers témoins d'un type historiographique nouveau, *De constructione de consecratione ecclesie*, panégyrique de monument, dont l'exemple le plus achevé est le *De consecratione* de l'abbé Suger (1081-1151). Aux sèches notices de dédicaces, succède une « célébration monumentale monastique » : les réformateurs contribuant à une floraison monumentale. Poppon suit l'exemple de son maître Richard qui, dans l'au-delà, à en croire Pierre Damien, continuait pour sa peine à élever de vaines constructions de pierre.

abbatiale qu'il avait fait construire. Au culte et au pèlerinage organisé autour des reliques de Remacle, Poppon ajoute sa propre sépulture appelée à devenir un endroit de culte, phénomène toutefois plus lent à se développer.

Texte

En l'année 1040 depuis l'incarnation du Seigneur, le jour des nones de juin [5 juin 1040], à Stavelot, l'église abbatiale fut dédiée en l'honneur du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, de Paul et de Remacle, par les vénérables évêques Herman, archevêque de la sainte église de Cologne, Niithard de Liège, Herman de Munster, Richard de Verdun, Gérard de Cambrai, en présence du roi Henri III. L'abbé Poppon gouvernait l'abbaye en la vingtième année de son ordination. Il a reconstruit l'église à partir de ses fondations et, comme on peut le voir maintenant, il l'a achevée.

De pieuse mémoire, ce seigneur abbé Poppon donna en cette même année et ce même jour, pour honorer sa mémoire comme dotation de l'autel, les deux villas de Fisenne et de Fexhe, qu'il racheta exprès en vue d'instaurer le bon entretien du monument.

Le mur d'enceinte établi tout autour, à la manière d'une petite fortification, fut consacré le même jour pour préserver la sépulture de ceux qui sont morts dans la vraie foi, comme suit : les corps des bienheureux, c'est-à-dire de notre patron Remacle et du martyr Juste et les très nombreuses précieuses reliques furent promenés tout autour, en aspergeant l'extérieur avec de l'eau exorcisée. Le tour achevé, ils furent ramenés à l'entrée, entourés des plus grandes manifestations d'enthousiasme du clergé et du peuple, qui adressait au ciel des louanges solennelles. Puis la même insigne procession regagna la porte du monastère, où, après que fut donnée la bénédiction sacerdotale, le roi se présenta devant les saints, avec les évêques dont nous avons parlé et avec les grands de sa cour. Pour glorifier davantage cette journée aux yeux du peuple, il ordonna à l'évêque de faire un sermon.

Puis, afin qu'ils bénéficient de la munificence royale, il prit des dispositions empreintes de bienveillante générosité. En effet, pour le salut de l'âme de son père et de la sienne, il donna tout aussitôt de ses biens héréditaires, du domaine d'Ambève douze manses avec leurs trente serfs des deux sexes, pour être exploités par les habitants, les reliques ayant été placées sur l'autel principal. En outre, pour que ce glorieux jour consacré au culte chrétien ne soit pas privé de l'affluence du voisinage et d'ailleurs, il déclara

puisque l'occasion lui en était donnée, que dorénavant chaque année en ces calendes se tiendrait un marché public de deux jours. Et lui le premier se mit à vendre et à acheter, en présence de tous, avec le duc de Bavière Henri qui fit de même.

Cela fait, alors que les officiants portaient la châsse de notre patron, il offrit son aide et, faisant avec les clercs et une foule immense la procession de règle, il la transporta très dévotement à l'endroit où elle repose aujourd'hui.

Après l'Évangile de la messe solennelle, en présence du seigneur abbé, il fit réciter publiquement le privilège accordé à la maison par le pape Grégoire, oncle paternel de son père, et destiné à la protéger et à la mettre à l'abri des prétentions de ceux qui l'agresseraient. Et après qu'il eut été approuvé par les assistants, il le corrobora de son autorité royale.

À cette faveur, il en ajouta d'autres : en effet, il ordonna qu'on lui présente les diplômes des anciens rois Sigebert, Clovis, Childéric, Dagobert, qui furent les fondateurs de cette maison, ainsi que des empereurs Carloman et de son fils Louis et des augustes Otton, et, au prix d'un examen attentif, s'appliqua en les lisant à en vérifier l'exactitude. Tout ce qu'il découvrit avoir été donné depuis les temps anciens et modernes et être demeuré intact dans le patrimoine de la sainte Église, il le confirma par son témoignage.

En outre, il fit ajouter tout ce qui avait été enlevé de longue date et que ses prédécesseurs, les empereurs Henri et son père Conrad, mus par la divine miséricorde, rendirent au monastère.

Il y apposa la marque de son sceau et le munit d'une souscription de sa main.

En vue de faire obstacle à tous les torts qui pourraient survenir, il ordonna solennellement que cela soit ratifié en sa présence par l'approbation des grands et des gens de la cour, lors d'un plaid général à Aix-la-Chapelle.

Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, éd. Halkin J. & Roland C.-G., 2 tomes, Bruxelles, 1909-1930 (Commission Royale d'Histoire, Publications in-4°), tome I, n° 103. Le manuscrit original a disparu ; l'édition est faite d'après quatre copies et l'édition principes de Martene & Durand. La copie A, le cartulaire du XIII^e siècle de Stavelot-Malmedy, est conservée aux Archives de l'État à Liège, *Fonds de Stavelot-Malmedy*, I, 316 ; d'autres copies se trouvent dans le même fonds.

25. Reliques et dédicace d'église en Ardenne vers 1040

par Philippe GEORGE

1. *Dedicatio Stabulensis*, récit de la consécration de l'abbatiale de Stavelot le 5 juin 1040 (ca. 1048-1089)

Parmi les nombreuses traces laissées par le culte des reliques on peut souligner les récits de dédicace d'églises puisqu'il est nécessaire de placer des reliques dans l'autel au moment de la consécration. Ces deux textes concernent l'abbaye de Stavelot dans l'actuelle Belgique. Ce monastère est surtout connu à cause de son grand abbé réformateur, Poppon, collectionneur de reliques et promoteur du culte de Remacle, le fondateur de l'établissement : en effet la caution apportée par le culte des saints légitime la réforme.

En 1040, la consécration de l'église abbatiale de Stavelot, orchestrée par l'abbé Poppon en présence de la cour royale, est un des événements majeurs de l'histoire de l'abbaye ardennaise. « Jamais solennité ne revêtit un tel éclat sur les bords de l'Amblève. » Une *vita* quasi contemporaine et une dizaine de documents diplomatiques permettent de reconstituer le gouvernement de Poppon à l'abbaye de Stavelot-Malmedy (1020-1048), abbé impérial et réformateur, dans l'élan donné par Richard de Saint-Vanne de Verdun. Sa réorganisation du temporel et sa reconstruction des bâtiments favorisent l'essor de la vie religieuse dans les différents monastères où il a œuvré. À Stavelot et à Malmedy il apaisa en outre les rivalités intestines séculaires entre les deux communautés. L'ordre y régnait désormais sous la crosse d'un abbé de choc. À l'exemple de Remacle, Poppon fit de Stavelot le centre de son activité et prépara sa sépulture au milieu de la crypte de la nouvelle

SOURCES
D'HISTOIRE

Les saints et l'histoire

Sources hagiographiques
du haut Moyen Âge

Études réunies par Anne Wagner

COLLECTION
DIRIGÉE PAR
MICHÈLE GAILLARD

